



POSTE À COMBLER À LA CENTRALE (Comité de l'information)

Une période de mise en candidature pour combler un poste d'officier syndical nommé (à la centrale) sera ouverte à partir du 3 juillet 2023.

Sous l'autorité de la personne responsable politique, la personne choisie pour ce poste devra :

- **Diffuser de l'information syndicale auprès des membres;**
- **Appuyer l'édition et la diffusion des contenus syndicaux produits par le syndicat.**
- **Administrer et être présent sur les plateformes des médias sociaux du syndicat;**
- **Organiser les solutions techniques et technologiques pour les réunions et les assemblées des membres;**
- **Assister les officiers élus et nommés dans l'administration et la gestion des solutions technologiques utilisées par le syndicat.**

Exigences et compétences recherchées :

- Être membre actif du Syndicat des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et employés des services connexes, SCFP section locale 1983;
- Avoir des connaissances et de l'expérience dans **le domaine des technologies d'information, de l'édition et de la gestion des médias sociaux.**
- Avoir démontré son engagement envers les membres du syndicat et la structure syndicale et le syndicalisme en général;
- Avoir des connaissances suffisantes des outils informatiques tels qu'**Office 365, Systèmes d'exploitation divers Windows, iOS, Android.**

L'horaire de travail sera du lundi au vendredi, selon les heures établies et débutera à la fin du processus de sélection.

La personne choisie devra signer l'engagement de confidentialité, annexe J des statuts.

Les candidats(es) peuvent envoyer leurs candidatures (lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae à jour) à l'adresse courriel secretaire.general@caomsc.qc.ca du 3 juillet au 3 août 2023.

Un processus de sélection, tel que décrit à l'article 24 des statuts, sera tenu afin de nommer formellement la personne choisie.

Syndicalement,

Maxime Archambault, secrétaire général